Dossier : Analyser des documents

PBQ : Comment favoriser le respect au collège pour mieux-vivre ensemble ?

Document 1 : Ce que dit la loi

Art. 1er. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948.

Art. 2. La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Constitution de la Ve République, 1958.

Le règlement intérieur [...] cherche à développer le sens des responsabilités et détermine les droits et obligations de chacun des membres de la communauté éducative. [...] En application du document ministériel « protocole sanitaire » dans le contexte Covid-19, les Principes généraux à respecter : distanciation physique, gestes barrières, port du masque, désinfection des locaux et matériels, information.

Extrait du règlement intérieur du collège François-Mitterrand d'Arras (Pas-de-Calais).

Document 2 : Les règles de civilité du collégien

Respecter les règles de la scolarité

- Adopter une attitude d'écoute et d'attention en classe.
- Respecter les horaires des cours et des activités (UNSS, activités périscolaires, chorale…).
- Se présenter avec son carnet de correspondance et le matériel nécessaire.
- Faire les travaux demandés par le professeur.

Respecter les personnes

- Respecter l'autorité des adultes du collège (surveillants, agents, enseignants).
- Avoir un comportement respectueux envers les adultes et les élèves, y compris à travers l'usage d'internet et des réseaux sociaux.
- Refuser toute discrimination, tout mépris, les moqueries humiliantes et blessantes.
- Respecter le travail des agents d'entretien (salles de cours, self, toilettes…).

Respecter les biens communs

- Ne pas dégrader le matériel de l'établissement, ne pas écrire sur le mobilier, ni sur les murs.
- Ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable.
- Ne pas s'approprier ni dégrader des affaires personnelles.

D'après la Charte des règles de civilité des collégiens du collège Quintefeuille de Courseulles-sur-Mer (Calvados).

Le respect au collège

Document 3 : Un débat sur l'égalité

Au collège[1], les relations entre les filles et les garçons ne sont pas toujours faciles… « Afin de changer le regard des uns sur les autres, nous avons organisé un débat filmé avec nos élèves de 4e autour de la question : "L'égalité entre hommes et femmes existe-t-elle ?" explique Mathilde Bernos, professeure documentaliste qui a travaillé sur ce projet avec ses collègues de SVT et de français. « Les élèves ont tous incarné un personnage (avocat, policier, médecin…) défendant une opinion reposant sur des arguments solides (statistiques, faits historiques ou d'actualité…) récoltés au CDI. » Ce débat a donné lieu à des échanges parfois musclés entre élèves. Mais il leur a aussi appris à respecter la parole des autres et à réfléchir sur l'égalité entre filles et garçons.

Sandrine Pouverreau, « Total respect dans mon collège », *Okapi* n° 1103, 1er janvier 2020.

1. Collège des Seize-Fontaines, Saint-Zacharie (Var).

Document 4 : Respecter l'environnement au collège

Les cinq missions de l'éco-délégué

1. Limiter la consommation d'énergie
2. Protéger la biodiversité
3. Éviter le gaspillage alimentaire
4. Réduire et trier les déchets
5. Engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, novembre 2021.

Vidéo à voir

Document 5 : Être attentif aux autres

Témoignage des élèves

« On a beaucoup insisté sur le rôle clé des témoins dans une situation de harcèlement. Que ce soient des témoins actifs ou des témoins passifs, tous ont un rôle. Et tous ont le devoir de signaler une situation de harcèlement. [...] C'est une question de non-assistance à personne en danger ! Ce sont eux au final qui ont le pouvoir de dénoncer la situation et faire en sorte qu'elle cesse. C'est à eux que s'adresse l'affiche avant tout ! »

Affiche réalisée par des élèves du collège Centre, Le Creusot, lauréat du concours « Non au harcèlement », 2021